

# Contraintes aspectuelles et réinterprétation contextuelle

*Henriëtte de Swart*

## 1. Introduction<sup>1</sup>

Dans les analyses de la structure temporelle du discours narratif, les différences entre le comportement des états et des événements constituent un sujet de recherche important. En général, la fonction des événements est de faire progresser l'histoire, tandis que les états décrivent l'arrière-plan de l'action. La question de savoir si une phrase introduit un état ou un événement dans la représentation discursive est déterminée par la classe aspectuelle, les opérateurs aspectuels et le temps verbal. Cet article traite de l'interaction de ces trois éléments constitutifs.

Je pars de l'hypothèse selon laquelle l'identification de la classe aspectuelle se fait sur la base de la structure prédicat-arguments que j'identifie comme une 'description d'éventualité'. Les opérateurs aspectuels sont des fonctions qui s'appliquent aux descriptions d'éventualités pour présenter la situation d'un certain point de vue. Le temps verbal décrit la localisation de la situation sur l'axe temporel, qui est reliée en dernier lieu au moment de la parole. J'adopte la structure grammaticale suivante :

- (1)  
[ Temps [ Aspect\* [ description d'éventualité ] ] ]

L'astérisque de Kleene indique la possibilité d'avoir zéro, une ou plusieurs opérations aspectuelles. La distinction entre opérateurs temporels et aspectuels peut être incorporée dans la grammaire de différentes façons. En grammaire générative, cette distinction se fait à l'aide de catégories fonctionnelles [Ramchand, 1993]. La grammaire fonctionnelle exploite les strates prédicatives [Vet, 1994b]. Kamp et Reyle [1993] se servent des principes de la Grammaire Généralisée des Structures de Syntagmes ('Generalized Phrase Structure Grammar') pour développer une syntaxe basée sur des traits temporels et aspectuels. Les détails de l'analyse

*<sup>1</sup>Cet article résulte de recherches effectuées grâce aux subventions m'ayant été accordées par l'Académie Royale Néerlandaise des Sciences et des Lettres (KNAW). Je remercie Leonie Bosveld-de Smet, Hilligje van 't Land, Arie Molendijk et Co Vet d'avoir bien voulu lire une première version de cet article.*

syntactique n'ont pas d'importance pour la sémantique développée ici. Par la suite, j'admets simplement l'existence d'un ensemble de règles grammaticales qui génèrent la structure syntaxique donnée dans (1). Le but de cet article est de développer une interprétation compositionnelle de la structure (1), dans une sémantique basée sur des états et des événements. A cette fin, je propose d'abord une analyse de la classe aspectuelle nous permettant de déterminer pour chaque description d'éventualité si elle dénote un ensemble d'états ou d'événements (section 2.). Ensuite, je présente une interprétation des opérateurs aspectuels tels que le Parfait comme modificateurs de descriptions d'éventualités (section 3.). La section 4. traite des adverbes de durée également en termes de transitions aspectuelles. Les compléments introduits par *en* et *pendant* sont sujets à des restrictions de sélection aspectuelles. Si une description d'éventualité n'est pas du type requis par l'adverbe, un processus de réinterprétation contextuelle permet de conserver l'acceptabilité de la phrase. Dans la section 5., j'interprète le Passé Simple et l'Imparfait comme des opérateurs temporels du passé, sensibles à la nature aspectuelle de la description : le Passé Simple opère uniquement sur des événements, tandis que l'Imparfait se limite aux états. De nouveau, un processus de réinterprétation contextuelle vient en jeu lorsque la description d'éventualité ne satisfait pas aux contraintes aspectuelles du temps verbal. Un des avantages de cette approche consiste dans le fait qu'elle évite l'introduction d'opérateurs perfectif et imperfectif, qui n'ont pas de motivation indépendante en français. L'analyse développée dans cet article met en évidence que les classes aspectuelles, les opérateurs aspectuels, les adverbes de durée et les temps du passé constituent un système cohérent qui permet une analyse entièrement compositionnelle.

## 2. Etats et événements

### 2. 1. Classes aspectuelles

La structure prédicat-arguments constitue le niveau atomique du système aspectuel. La distinction qu'on établit souvent entre phrases duratives et non duratives est corroborée par un grand nombre de tests linguistiques<sup>2</sup>. Les phrases duratives se combinent avec les adverbes introduits par *pendant*, les phrases non duratives ne sont compatibles qu'avec les compléments adverbiaux introduits par *en* :

(2)

- a. Anne a été malade pendant deux semaines.
- b. Georges a nagé pendant deux heures.
- c. #Eve a chanté la Marseillaise pendant cinq minutes<sup>3</sup>.
- d. #Marie est arrivée au sommet pendant deux heures.

<sup>2</sup>Vendler [1957] traite la classe aspectuelle comme une propriété du syntagme verbal. Depuis que Verkuyl [1972] a fait remarquer que le sujet joue un rôle aussi important que l'objet, on parle plutôt de la classe aspectuelle de la phrase.

<sup>3</sup>Le symbole # indique l'inacceptabilité de l'interprétation attendue, où la phrase décrit un événement qui se termine par un point culminant. La possibilité d'une réinterprétation contextuelle fait que la phrase n'est pas inacceptable (voir section 4. 2. ci-dessous).

(3)

- a. #Anne a été malade en deux semaines.
- b. #Georges a nagé en deux heures.
- c. Eve a chanté la Marseillaise en deux minutes.
- d. Marie est arrivée au sommet en deux heures.

Vendler [1957] distingue quatre classes aspectuelles : les états (2a, 3a), les activités (2b, 3b), les accomplissements (2c, 3c), et les achèvements (2d, 3d). Dans cet article, j'ignorerai la distinction entre accomplissements et achèvements, que je prendrai comme une seule classe (voir [Verkuyl, 1993] pour une discussion plus détaillée de cette simplification du système de Vendler).

Vendler décrit les ressemblances et les différences entre ces classes aspectuelles de façon détaillée. Cependant, il ne s'occupe pas de la question de savoir comment la classe aspectuelle dérive des propriétés lexicales du prédicat et des caractéristiques sémantiques des syntagmes nominaux. C'est là le but des analyses compositionnelles développées par Krifka [1989] et Verkuyl [1993]. Krifka et Verkuyl distinguent entre prédicats dynamiques et non dynamiques au moyen d'un trait lexical, cf. :

(4)

- a. Marie est malade.
- b. Marie court.

Les prédicats non dynamiques comme *être malade* dans (4a), n'impliquent aucune évolution dans le temps, ce qui fait qu'il n'y a pas de fin naturelle : l'état peut en principe durer infiniment. Les prédicats dynamiques comme *courir* dans (4b), ont en commun que l'action qu'ils décrivent implique la progression temporelle. A l'intérieur de l'ensemble des verbes dynamiques, ce sont les propriétés sémantiques des arguments nominaux qui déterminent la classe aspectuelle de la phrase. Si le verbe se combine avec des syntagmes nominaux tels que *du N*, *des N*, l'action pourrait continuer indéfiniment ; le résultat en est alors une activité (5a, 6a). Si nous ajoutons des syntagmes nominaux qui réfèrent à une quantité délimitée, comme *un N*, *trois N*, l'action a un point culminant inhérent, et nous avons affaire à un accomplissement (5b, 6b) :

(5)

- a. Anne a écrit des lettres.
- b. Anne a écrit une lettre.

(6)

- a. Anne a bu de la bière.
- b. Anne a bu deux bières.

La référence dite 'divisive' des expressions du type *des lettres*, *du café* se caractérise par le fait que n'importe quelle partie des lettres ou du café

peut être qualifiée comme des lettres ou du café. La référence dite 'cumulative' signifie que des lettres plus des lettres sont toujours des lettres, et de la bière plus de la bière est toujours de la bière. Par contre, *une lettre* et *deux bières* réfèrent à une quantité délimitée, et ces expressions n'ont ni la référence divisive (une partie de lettre n'est pas une lettre), ni la référence cumulative (deux bières plus deux bières ne sont pas deux bières). Krifka et Verkuyl définissent des fonctions qui font que la classe aspectuelle de la phrase s'obtient de façon compositionnelle à partir des propriétés sémantiques des syntagmes nominaux du prédicat dynamique. Sans entrer dans les détails formels de leurs analyses, nous observons que, sous l'effet de l'action graduelle et progressive décrit par un verbe dynamique tel que *écrire*, la quantité délimitée dénotée par un syntagme nominal comme *une lettre* mène à un point culminant où la lettre est écrite. C'est ainsi que nous obtenons un accomplissement. En l'absence d'une quantité délimitée, l'action graduelle et progressive ne mène pas à une fin naturelle, mais peut en principe continuer indéfiniment. Cela correspond au caractère non délimité des activités. Les phrases duratives et non duratives héritent donc leurs propriétés référentielles de la nature du prédicat, et des propriétés sémantiques de ses syntagmes nominaux arguments.

L'analyse compositionnelle de la classe aspectuelle selon Krifka et Verkuyl soutient l'idée que la distinction entre états et événements se situe au niveau conceptuel, cf. (7a) et (7b) :

(7)

a. Le bateau bouge.

b. Le bateau est en mouvement.

(7a) contient un prédicat dynamique et décrit une activité. (7b) par contre appartient à la catégorie des états. Pourtant, les deux phrases peuvent être utilisées pour décrire la même situation dans le monde extérieur. La conceptualisation d'une situation réelle comme un événement ou un état est la contribution essentielle de la classe aspectuelle.

## 2. 2. Domaine d'éventualités

Appelons 'une description d'éventualité atomique' un verbe qui a rempli toutes ses positions arguments. J'emprunte le terme d' 'éventualité' à Bach [1986], qui l'introduit pour généraliser tous les types de situations. Ces descriptions dénotent des ensembles d'éventualités, soit des états, soit des événements. Les états et les événements sont les unités de base de mon système ontologique. Comme le font remarquer Bach [1986], Krifka [1989] et d'autres, il existe des similarités intéressantes entre les propriétés

sémantiques des noms de masse et des noms comptables d'une part, celles des états et des événements, de l'autre.

Link [1983] introduit une analyse des noms pluriels et des noms de masse en termes de treillis. Il définit un univers de discours structuré  $E_i$ , qui inclut un domaine  $A_i$  d'individus et un ensemble  $D_i$  de quantités de matière. Une fonction de matérialisation  $h$  opère sur des individus (atomiques ou complexes) et leur donne une valeur dans le domaine des quantités de matière. Le résultat de l'application de  $h$  à un objet qui est déjà élément du domaine  $D_i$  des quantités de matière est la fonction d'identité. De cette façon, Link peut définir un nom de masse  ${}^mP$  comme étant la contrepartie de chaque nom comptable  $P$ . Par exemple, l'interprétation de *pomme* comme nom de masse correspond à l'ensemble des quantités de matière qui constituent une pomme. La relation systématique entre individus et quantités de matière peut être exploitée pour dériver l'interprétation de (8b) de celle de (8a) :

(8)

- a. Il y a beaucoup/peu de pommes dans la salade.
- b. Il y a beaucoup/peu de pomme dans la salade.

Certains déterminants sont sensibles à la distinction entre noms comptables et non comptables, par exemple *much/many* et *little/few* en anglais. (9) donne la traduction anglaise des phrases dans (8) :

(9)

- a. There are many/few apples in the salad.
- b. There is much/little apple in the salad.

L'interprétation de *many* et *much* est essentiellement la même, et concerne un grand nombre, ou une grande quantité. De même, *few* et *little* indiquent un nombre peu élevé, ou une quantité restreinte. Les déterminants *many* et *few* opèrent uniquement sur des noms comptables, tandis que *much* et *little* sont limités aux noms de masse. La fonction  $h$  définie par Link nous permet de rendre compte de l'acceptabilité de (8b) et (9b) en termes d'une interprétation non comptable dérivée. Dans d'autres exemples, c'est plutôt l'interprétation en termes d'individus qui est dérivée :

(10)

- a. Il y avait beaucoup/peu de bière sur la table.
- b. Il y avait beaucoup/peu de bières sur la table.

(11)

- a. There was much/little beer on the table.
- b. There were many/few beers on the table.

*Bière* dans (10b) et *beer* dans (11b) peuvent être utilisés pour renvoyer à un verre ou une sorte de bière. Si nous supposons que l'interprétation de

base d'un nom tel que *bière, café, or*, etc. est définie en termes de quantités de matière, nous devons introduire des fonctions qui, en sens inverse de *h*, vont du domaine des quantités de matière au domaine des individus pour rendre compte de (10b) et de sa traduction anglaise (11b). Comme je m'intéresse principalement au domaine temporel, je n'essayerai pas d'étendre l'analyse de Link dans cette direction. Il est clair que la nécessité de définir des fonctions autres que *h* se reflète déjà dans la métaphore de l'« Emballeur Universel » qui existe à côté du « Broyeur Universel » [Pelletier, 1979 ; Bach, 1986].

Bach [1986] et d'autres font remarquer que les propriétés caractéristiques des noms comptables et non comptables se retrouvent dans le domaine temporel. Comme nous l'avons vu dans la section 2. 1., les états et les activités ont la propriété de référence divisive et cumulative, tout comme les noms de masse. Les accomplissements/achèvements et les noms comptables ont en commun la propriété de référence à une quantité délimitée. Tout comme Link définit un univers de discours structuré, il nous faut donc un domaine temporel qui distingue les états des événements. Je propose un ensemble d'éventualités *V*, qui consiste en l'union de l'ensemble des états *S* et de l'ensemble des événements *E*:  $V = S \cup E$ . Dans les interprétations sémantiques que je développerai, la nature ontologique des éventualités se reflète dans l'emploi des variables *e* pour les événements, et *s* pour les états. J'utiliserai la variable *v* dans l'interprétation des expressions aspectuellement neutres. Les variables *v* renvoient soit à un événement, soit à un état, selon le contexte où elles sont interprétées. Comme toutes les descriptions spécifient la nature aspectuelle de l'éventualité, la réécriture de *v* en *s* ou en *e* a lieu avant la traduction finale. De cette façon nous savons toujours si la phrase introduit un état ou un événement.

La corrélation entre classe aspectuelle et référence de la description est directe : les phrases duratives (états et activités de Vendler) introduisent des états, les phrases non duratives (accomplissements et achèvements) des événements. Cependant, tout comme on peut dériver une interprétation non comptable de chaque nom comptable et *vice versa*, on peut présenter chaque événement comme un état et *vice versa*. Les analogues temporelles de la fonction *h* de Link et du broyeur/emballer universel de Pelletier sont données par les transitions aspectuelles.

### 3. Opérateurs aspectuels

Dans la section 2. 1., j'ai défendu l'hypothèse que la classe aspectuelle est déterminée par la structure prédicat-arguments, que j'identifie comme une « description d'éventualité ». Cette description d'éventualité dénote un ensemble d'états ou d'événements. Bien des langues emploient des opérateurs aspectuels pour présenter l'éventualité sous une certaine

lumière. Le Parfait peut être vu comme un opérateur aspectuel dans ce sens. Par exemple, dans (12a) et (12b), il est question d'un événement qui consiste à écrire une lettre. De même, (13a) et (13b) concernent tous les deux l'état de Georges qui se trouve dans la cuisine :

(12)

- a. Anne écrit une lettre.
- b. Anne a écrit une lettre.

(13)

- a. Georges est dans la cuisine.
- b. Georges a été dans la cuisine.

Les phrases (a) présentent l'éventualité elle-même, tandis que les phrases (b) mettent l'emphase sur l'état résultant de l'éventualité. Quand l'événement d'écrire une lettre aboutit à son point culminant, on passe à l'état d'avoir écrit une lettre. Quand l'état d'être dans la cuisine se termine par la sortie, on passe à l'état d'avoir été dans la cuisine. L'état résultant d'un événement ou d'un état est donc l'état contigu à l'événement ou l'état donné par la description d'éventualité.

Formellement, le Parfait opère sur une description d'éventualité (atomique ou complexe) pour donner une description d'état complexe (cf. la structure grammaticale formulée dans (1), dans la section 1.). L'opérateur temporel introduit un quantificateur existentiel, et situe l'éventualité sur l'axe temporel. Dans les exemples (12) et (13), cet opérateur temporel est donné par le Présent. Les structures grammaticales de (12a,b) et (13a,b) sont données dans (14a,b) et (15a,b) :

(14)

- a. [ PRES [ Anne écrire une lettre ] ]
- b. [ PRES [ PARF [ Anne écrire une lettre ] ] ]

(15)

- a. [ PRES [ Georges être dans la cuisine ] ]
- b. [ PRES [ PARF [ Georges être dans la cuisine ] ] ]

L'interprétation sémantique suit la structure syntaxique. La description d'événement dans (14a) introduit un ensemble d'événements où Anne écrit une lettre. Le Présent introduit un quantificateur existentiel qui opère sur une description d'éventualité P, et demande que l'éventualité décrite par la phrase englobe le moment de la parole  $n$  :

(16)

PRES:  $\lambda P \exists v [P(v) \& n \subseteq v]$

Je traite le Présent comme un opérateur aspectuellement neutre, qui s'applique aussi bien aux événements qu'aux états<sup>4</sup>. Selon la nature

<sup>4</sup>Cela n'est probablement pas entièrement correct. L'interprétation naturelle de (12a) conçoit l'événement comme étant en cours, plutôt que comme une action complète, à moins qu'on n'utilise le style de reportage, ou le présent historique. Je réserve l'étude des contraintes aspectuelles du Présent pour une autre occasion. L'analyse des opérateurs temporels que je développe ici se limite à la contribution essentielle des temps verbaux. Elle peut facilement être intégrée dans un cadre théorique plus riche, qui prend en considération le point référentiel de Reichenbach [1947], par exemple.

aspectuelle de la description, la variable  $v$  peut être réécrite en  $s$  ou en  $e$ . Dans (14a), l'opérateur temporel situe un événement dans le présent, parce qu'il s'applique à une description d'événements. La dérivation de (14a) dans (17) combine l'opérateur temporel avec la description d'événements suivant la règle de l'application de fonction, bien connue en linguistique grâce à la grammaire de Montague :

(17)

Anne écrit une lettre  
 [ PRES [ Anne écrire une lettre ] ]  
 $\exists e$  [Ecrire(anne,lettre,e) &  $n \subseteq e$ ]  $\Leftrightarrow$   
 $\exists v$  [Ecrire(anne,lettre,v) &  $n \subseteq v$ ]  $\Leftrightarrow$   
 $\lambda P \exists v$  [P(v) &  $n \subseteq e$ ]( $\lambda e'$  Ecrire(anne,lettre,e'))

/	\
PRES $\lambda P \exists v$ [P(v) & $n \subseteq v$ ]	Anne écrire une lettre $\lambda e'$ Ecrire(anne,lettre,e')

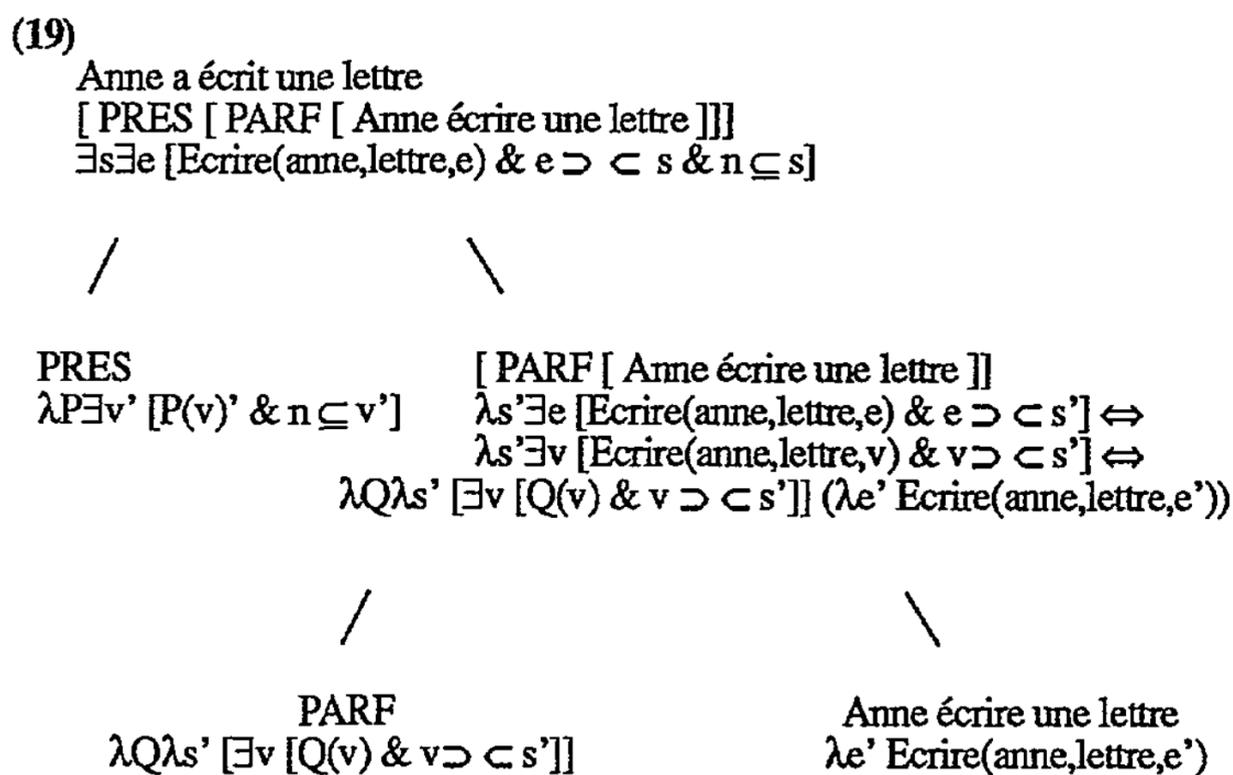
Par la conversion des lambdas, l'application du Présent à la description d'éventualité est réduite à une formule qui dit qu'il existe une éventualité du type 'Anne écrire une lettre' qui englobe le moment de la parole  $n$ . Comme nous avons affaire à une description d'événement, toute éventualité qui satisfait à cette description est un élément de  $E$ . Cela donne lieu à la traduction finale, qui introduit un événement dans la représentation discursive. De la même façon, la description d'état dans (15a) dénote un ensemble d'états, ce qui fait que le Présent introduit un état qui englobe le moment de la parole. La dérivation de (15a) est parallèle à celle de (14a) représentée dans (17).

(14a) et (15a) montrent que la présence d'un opérateur aspectuel n'est pas obligatoire en français. Une analyse compositionnelle et unifiée des opérateurs temporels exige que l'interprétation du Présent soit la même dans les phrases avec ou sans opérateur aspectuel. Dans les deux cas, l'opérateur temporel opère sur un ensemble d'éventualités. Cela implique que le résultat de l'application d'un opérateur aspectuel doit être un ensemble d'éventualités. Les opérateurs aspectuels s'interprètent donc comme des modificateurs de descriptions d'éventualités, c'est-à-dire, des fonctions qui opèrent sur des ensembles d'éventualités et créent d'autres ensembles d'éventualités. Le Parfait est un opérateur aspectuellement neutre en ce sens qu'il s'applique aussi bien aux états qu'aux événements. Le résultat de l'application du Parfait est toujours un ensemble d'états. L'interprétation formelle du Parfait est donnée dans (18) :

(18)

PARF:  $\lambda Q \lambda s'$  [ $\exists v$  [Q(v) &  $v \supset \subset s'$ ]]

Le symbole  $\supset \subset$  renvoie à la relation de contiguïté : l'état résultant  $s'$  commence au moment où l'éventualité  $v$  finit<sup>5</sup>. L'interprétation du Parfait est utilisée dans la dérivation de (14b) dans (19) :



<sup>5</sup>La définition du Parfait est assez globale. Je renvoie à Kamp et Reyle [1993] et à Vet [1992] pour des discussions plus détaillées du 'Perfect' en anglais et du Parfait en français. Leurs analyses sont compatibles avec les idées développées dans cet article. Je ne traiterai pas ici de l'emploi du Passé Composé comme équivalent du Passé Simple dans la langue parlée.

De nouveau, la dérivation commence par la dénotation de la description d'éventualité. Le Parfait introduit l'ensemble des états résultants d'une éventualité du type Q. Après la conversion des lambdas, l'application du Parfait à l'ensemble d'événements dénoté par la structure prédicat-arguments donne l'ensemble des états où Anne a fini d'écrire une lettre. L'application du Présent mène à la traduction finale qui demande qu'un de ces états résultants englobe le moment de la parole. L'interprétation de (15b) est analogue à celle de (15a).

Le Parfait n'est pas le seul opérateur à s'appliquer à un ensemble d'éventualités pour en créer un autre. Dans une analyse compositionnelle, on peut également traiter les adverbes de durée comme des modificateurs de descriptions d'éventualités.

#### 4. Adverbes aspectuels

##### 4. 1. Contraintes aspectuelles

Le Parfait est un opérateur aspectuellement neutre en ce sens qu'il opère aussi bien sur des ensembles d'événements que sur des ensembles d'états. Cependant, il existe des expressions linguistiques qui sont sensibles à la classe aspectuelle de la description d'éventualité sur laquelle elles opèrent. Dans la section 2. 1., j'ai signalé que les compléments

introduits par *pendant* et *en* sont sujets à des restrictions de sélection aspectuelles. Les phrases duratives se combinent avec les adverbes de durée introduits par *pendant*, tandis que les phrases non duratives sont compatibles avec les adverbes introduits par *en* seulement, voir (2) et (3), repris ici sous (20) et (21) :

(20)

- a. Anne a été malade pendant deux semaines.
- b. Georges a nagé pendant deux heures.
- c. #Eve a chanté la Marseillaise pendant cinq minutes.
- d. #Marie est arrivée au sommet pendant deux heures.

(21)

- a. #Anne a été malade en deux semaines.
- b. #Georges a nagé en deux heures.
- c. Eve a chanté la Marseillaise en deux minutes.
- d. Marie est arrivée au sommet en deux heures.

Les adverbes introduits par *pendant* mesurent la durée d'un état, tandis que les adverbes introduits par *en* décrivent une période de temps à l'intérieur de laquelle l'événement s'accomplit. Bien sûr, les adverbes de durée sont facultatifs, ce qui veut dire qu'ils sont à interpréter comme des modificateurs de descriptions d'éventualités, tout comme les opérateurs aspectuels. La structure grammaticale des phrases (20b) et (21c) par exemple est donnée dans (22a) et (22b) <sup>6</sup> :

(22)

- a. [ PRES [ PARF [ pendant deux heures [ Georges nager ] ] ] ]
- b. [ PRES [ PARF [ en deux minutes [ Eve chanter la Marseillaise ] ] ] ]

Les compléments introduits par *en* sélectionnent des ensembles d'événements, le résultant étant un ensemble d'événements qui culminent dans une période *t* dont la durée est mesurée par le nom temporel (*une demi-heure, deux heures, etc.*). Les adverbes introduits par *pendant* opèrent sur un ensemble d'états pour créer un ensemble d'événements qui consiste dans l'état dont la durée est mesurée par le nom temporel, plus le début et la fin de l'état. Un état délimité par un adverbe de durée perd ses propriétés de référence divisive et cumulative et a la référence quantifiée des événements. L'interprétation des adverbes aspectuels est définie formellement comme suit :

(23)

- a. Adverbes introduits par *en*

$\lambda P \lambda e' [\exists t \exists e [P(e) \& Dur(t) = mt \& Dur(e) \leq Dur(t) \& e = e']]$

où la valeur de *mt* est donnée par le nom temporel (*une demi-heure, deux*

<sup>6</sup> En principe, il aurait pu y avoir des ambiguïtés de portée, selon que l'on applique d'abord le Parfait ou l'adverbe. Je suppose qu'en français, les adverbes mesurent la durée de l'éventualité plutôt que celle de l'état conséquent. Une restriction de sélection de ce type peut rendre compte de l'impossibilité d'avoir la structure [ Temps [ Adverbe [ Parfait [ description d'éventualité ] ] ] ]. L'interprétation que Kamp et Reyle proposent pour le 'Perfect' en anglais est formulée de telle façon que l'adverbe peut mesurer soit la durée de l'état donnée par la description d'éventualité, soit celle de son état résultant. Voir Kamp et Reyle [1993, p. 585-588] pour les détails de cette analyse. Pour une discussion plus générale des ambiguïtés de portée dans les phrases qui contiennent plus d'un opérateur aspectuel, voir Swart et Molendijk [1995].

heures, etc.) et *Dur* est une fonction qui s'applique à des éventualités ou des intervalles pour en mesurer la durée sur l'axe temporel.

b. Adverbes introduits par *pendant*

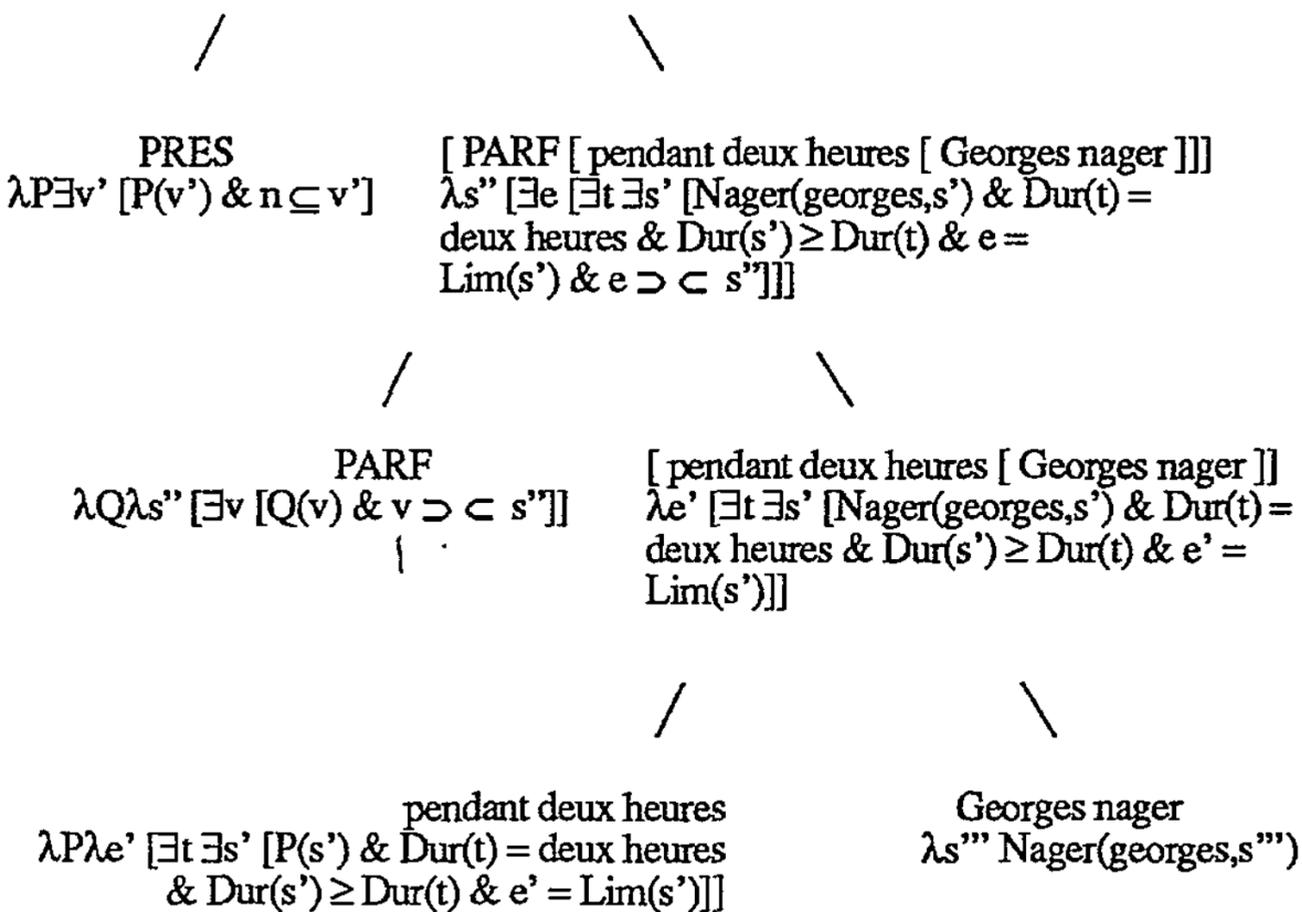
$\lambda P \lambda e [\exists t \exists s [P(s) \ \& \ Dur(t) = mt \ \& \ Dur(s) \geq Dur(t) \ \& \ e = Lim(s)]]$

où les valeurs de *mt* et *Dur* sont données comme dans (a) et *Lim* est une fonction qui s'applique à des états et crée des événements qui sont constitués de l'état et de ses limites initiale et finale (voir Appendice).

Ces définitions reflètent le caractère optionnel des adverbes de durée. C'est sur l'ensemble d'événements qui résulte de leur application que peut opérer le Parfait. La dérivation de (22a) est donnée dans (24) :

(24)

Georges a nagé pendant deux heures  
 [ PRES [ PARF [ pendant deux heures [ Georges nager ] ] ] ]  
 $\exists s [\exists e [\exists t \exists s' [Nager(georges, s') \ \& \ Dur(t) = \text{deux heures} \ \& \ Dur(s') \geq Dur(t) \ \& \ e = Lim(s') \ \& \ e \supset \subset s \ \& \ n \subseteq s]]]$



La description d'éventualité dénote un ensemble d'états, sur lequel opère l'adverbe de durée pour décrire un ensemble d'événements délimités. L'application du Parfait décrit l'ensemble des états résultants d'une situation où Georges nage pendant deux heures. Après l'application de l'opérateur temporel, la formule affirme qu'un de ces états englobe le moment de la parole *n*. La dérivation analogue de (22b) est donnée ci-après dans (25) :

(25)

Eve a chanté la Marseillaise en deux minutes  
 [ PRES [ PARF [ en deux minutes [ Eve chanter la Marseillaise ] ] ] ]  
 $\exists s [\exists e [\exists t \exists e' [\text{Chanter}(\text{eve}, \text{marseillaise}, e') \& \text{Dur}(t) = \text{deux minutes}$   
 $\& \text{Dur}(e') \leq \text{Dur}(t) \& e = e' \& e \supset \subset s \& n \subseteq s]]]$

/ \

PRES [ PARF [ en deux minutes [ Eve chanter la Marseillaise ] ] ]  
 $\lambda P \exists v' [P(v') \& n \subseteq v']$   $\lambda s' [\exists e [\exists t \exists e' [\text{Chanter}(\text{eve}, \text{marseillaise}, e') \&$   
 $\text{Dur}(t) = \text{deux minutes} \& \text{Dur}(e') \leq \text{Dur}(t) \&$   
 $e = e' \& e \supset \subset s']]$

/ \

PARF [ en deux minutes [ Eve chanter la Marseillaise ] ]  
 $\lambda Q \lambda s' [\exists v [Q(v) \& v \supset \subset s']]$   $\lambda e'' [\exists t \exists e' [\text{Chanter}(\text{eve}, \text{mars}, e') \& \text{Dur}(t) =$   
 $\text{deux minutes} \& \text{Dur}(e') \leq \text{Dur}(t) \& e'' = e']]$

/ \

en deux minutes Eve chanter la Marseillaise  
 $\lambda P \lambda e'' [\exists t \exists e' [P(e') \& \text{Dur}(t) = \text{deux}$   $\lambda e''' \text{Chanter}(\text{eve}, \text{mars}, e''')$   
 $\text{minutes} \& \text{Dur}(e') \leq \text{Dur}(t) \& e'' = e']]$

L'interprétation récursive des opérateurs aspectuels permet une analyse compositionnelle des adverbes de durée introduits par *pendant* et *en*, qui se combine naturellement avec l'interprétation donnée du Parfait et du Présent.

#### 4. 2. Réinterprétation contextuelle

Dans les exemples traités jusqu'ici, la description d'éventualité était du type requis par l'adverbe de durée. Cependant, j'ai déjà observé que les exemples qui ne satisfont pas aux contraintes aspectuelles de l'adverbe ne mènent pas automatiquement à l'inacceptabilité de la phrase, cf. :

(26)

- a. #Eve a chanté la Marseillaise pendant cinq minutes.  
 b. #Le train est arrivé en retard pendant plusieurs mois.

(27)

- a. #Anne a su la réponse en deux secondes.  
 b. #Georges a nagé en deux jours.

Le symbole # indique que les exemples n'ont pas l'interprétation attendue, mais qu'ils peuvent être rendus acceptables par un processus de réinterprétation contextuelle. Les exemples (26) admettent une

interprétation itérative ou habituelle, qui implique que l'événement se répète un nombre indéfini de fois. De même, les phrases (27) mesurent le temps qu'il a fallu à Anne pour trouver la réponse, et à Georges pour apprendre à nager.

Ces cas de réinterprétation contextuelle montrent que la classification des descriptions d'éventualités doit être envisagée comme un système dynamique. Pour rendre compte de ce phénomène, Moens [1988, p. 44 sqq.] développe un réseau, qui relie les différentes catégories aspectuelles au moyen de transitions aspectuelles. Ces transitions aspectuelles sont définies comme des 'routes' établies à travers le réseau. Les routes suivies dans (26) sont l'itération ou l'habitualité. La répétition indéfinie enlève le point culminant de l'événement, qui est alors modifié en état. C'est la réinterprétation en état qui permet la combinaison avec un adverbe de durée introduit par *pendant*. L'introduction d'une phase préparatoire dans (27), permet de présenter le changement de non-*s* en *s* comme le point culminant d'un processus. De cette façon, l'état est réinterprété comme un événement, et la combinaison avec l'adverbe introduit par *en* devient possible. Ces réinterprétations ne sont pas exprimées par la morphologie ou la syntaxe. Moens appelle ce processus de réinterprétation implicite, forcée par le contexte, la 'coercition' ('*coercion*').

La question est maintenant de savoir comment on peut intégrer le phénomène de coercition dans le système aspectuel développé jusqu'ici. Je propose d'interpréter les transitions aspectuelles comme des modificateurs de descriptions d'éventualités qui opèrent sur des ensembles d'éventualités pour créer d'autres ensembles d'éventualités. Par exemple, l'itération peut être définie comme une fonction allant du domaine des événements au domaine des états telle que l'état consiste dans un nombre indéfini d'occurrences de l'événement. De même, il existe une fonction allant du domaine des états au domaine des événements qui se compose de la phase préparatoire à l'état, plus le changement de non-*s* en *s*. Les transitions aspectuelles sont donc les contreparties dans le domaine temporel du broyeur et de l'emballeur universel du domaine d'individus (voir section 2. 2.).

Nous pouvons rendre compte de ces réinterprétations implicites dans le système formel développé jusqu'ici en postulant des opérateurs  $C_{es}$  et  $C_{se}$  dans la structure grammaticale pour indiquer la coercition d'un événement en un état ou *vice versa*. Ces opérateurs sont introduits quand il y a un conflit entre l'adverbe de durée et le caractère aspectuel de la description d'éventualité, déterminé par les propriétés lexicales du prédicat et la sémantique de ses syntagmes nominaux arguments. La réinterprétation contextuelle permet à la description de satisfaire aux contraintes aspectuelles de l'adverbe, et crée ainsi une phrase acceptable. L'introduction des opérateurs  $C_{es}$  et  $C_{se}$  dans la structure grammaticale de (26a) et (27a) par exemple, donne lieu aux représentations suivantes :

(28)

a. [ PRES [ PARF [ pendant cinq minutes [ C<sub>es</sub> [ Eve chanter la Marseillaise ]]]]]b. [ PRES [ PARF [ en deux secondes [ C<sub>se</sub> [ Anne savoir la réponse ]]]]]

Dans (28a), C<sub>es</sub> mène de préférence à une interprétation itérative. Mais dans certains contextes, (28a) pourrait signifier que pendant cinq minutes, Eve a été occupée à chanter la Marseillaise sans jamais pour autant arriver au bout. On réinterprète alors l'accomplissement en activité en enlevant le point culminant de l'événement. L'introduction des opérateurs généraux C<sub>es</sub> et C<sub>se</sub> souligne, d'une part, le caractère implicite et contextuel de la réinterprétation, d'autre part, le caractère peu spécifique de la coercition : toute interprétation est bonne, tant qu'elle est en accord avec le contexte.

Avec l'introduction d'opérateurs dont l'interprétation dépend du contexte, il est devenu impossible de dériver l'interprétation des phrases (26) et (27) directement de la structure grammaticale de (28). J'adopte donc une procédure de vérification indirecte, où le contexte joue un rôle essentiel. La valeur de C<sub>es</sub> ou C<sub>se</sub> relève du choix entre différentes fonctions possibles (itération, processus, phase préparatoire, etc.). Je ne donnerai pas ici l'interprétation formelle de ces fonctions, mais je renvoie à l'Appendice pour une description informelle des transitions aspectuelles libres en français. (29) donne la partie pertinente de la dérivation de (28a) :

$$\begin{array}{c}
 (29) \\
 [ \text{pendant cinq minutes [ C}_{es} [ \text{Eve chanter la Marseillaise}]]] \\
 \lambda e [\exists t \exists s [\exists e' [\text{Chanter}(\text{eve}, \text{marseillaise}, e') \ \& \ s = [\text{ITER}(e') \vee \text{PROC}(e') \\
 \vee \dots] \ \& \ \text{Dur}(t) = \text{cinq minutes} \ \& \ \text{Dur}(s) \geq \text{Dur}(t) \ \& \ e = \text{Lim}(s)]]] \\
 \\
 \begin{array}{cc}
 / & \backslash \\
 \begin{array}{l} \text{pendant cinq minutes} \\ \lambda P \lambda e [\exists t \exists s [P(s) \ \& \ \text{Dur}(t) = \text{cinq} \\ \text{minutes} \ \& \ \text{Dur}(s) \geq \text{Dur}(t) \ \& \ e = \text{Lim}(s)]]] \end{array} & \begin{array}{l} [ \text{C}_{es} [ \text{Eve chanter la Marseillaise}]] \\ \lambda s' [\exists e' [\text{Chanter}(\text{eve}, \text{mars}, e') \ \& \\ s' = [\text{ITER}(e') \vee \text{PROC}(e') \vee \dots]]] \end{array} \\
 / & \backslash \\
 \begin{array}{l} \text{C}_{es} \\ \lambda Q \lambda s' [\exists e' [Q(e') \ \& \\ s' = [\text{ITER}(e') \vee \text{PROC}(e') \vee \dots]]] \end{array} & \begin{array}{l} \text{Eve chanter la Marseillaise} \\ \lambda e'' \text{Chanter}(\text{eve}, \text{mars}, e'') \end{array}
 \end{array}
 \end{array}$$

La structure grammaticale (28a) reflète la nécessité d'une réinterprétation contextuelle de la description afin de satisfaire aux contraintes aspectuelles de l'adverbe de durée. Comme la valeur sémantique de l'opérateur C<sub>es</sub> dépend du contexte, l'interprétation définitive n'est décidée qu'au moment de la vérification de la phrase. Tant que le contexte admet au moins une des transitions aspectuelles libres

comme une interprétation acceptable, la phrase sera vraie, sous cette interprétation, dans ce contexte. La dérivation de (28b) est analogue à celle de (28a).

Dans ce système enrichi, les opérateurs aspectuels que j'ai définis jusqu'à présent sont simplement un exemple du phénomène plus général des transitions aspectuelles. En effet, Moens affirme que certaines transitions aspectuelles peuvent être contrôlées par des opérateurs aspectuels explicites. Le Parfait est une transition aspectuelle grammaticalisée en français. Le français connaît la locution *être en train de* qui rend le sens progressif, mais il n'a pas d'opérateur grammatical comparable au *Progressive* de l'anglais. Cela illustre bien qu'il y a une certaine variation d'une langue à l'autre, et que les langues n'encodent pas toutes les mêmes transitions aspectuelles dans leur grammaire.

En général, le nombre de transitions aspectuelles classifiées par Moens comme des routes établies à travers le réseau est plus large que ce qu'une langue encode au moyen de marqueurs syntaxiques ou morphologiques explicites. Selon Moens, les transitions aspectuelles qu'une langue n'encode pas dans la grammaire sont libres tant que le contexte est en accord avec l'interprétation. Une violation des contraintes aspectuelles des adverbes de durée ne donne donc pas facilement lieu à une phrase inacceptable. Il suffit de créer un contexte qui supporte une réinterprétation contextuelle pour rendre les phrases du type (26) et (27) acceptables.

## 5. Temps du passé

### 5. 1. (Im)perfectivité

Les opérateurs temporels (Passé, Présent, Futur) introduisent une quantification existentielle sur l'ensemble des éventualités dénoté par la description, et servent à localiser l'éventualité introduite sur l'axe temporel. Les opérateurs temporels ont un caractère essentiellement déictique, et situent l'éventualité en dernier lieu par rapport au moment de la parole  $n$ . Les temps verbaux sont la réflexion morphologique des opérateurs temporels. Ainsi, j'ai interprété le Présent comme un opérateur introduisant une éventualité qui englobe le moment de la parole. (30) donne des définitions parallèles du Futur qui introduit une éventualité coïncidant avec ou suivant le moment de la parole, et du Passé, qui situe une éventualité à un moment antérieur à  $n$  :

(30)

a. FUT:  $\lambda P \exists v [P(v) \ \& \ n \leq v]$

b. PAS:  $\lambda P \exists v [P(v) \ \& \ v < n]$

Vet [1994a, p. 67-73] défend la position que le Futur est un temps aspectuellement neutre en ce sens qu'il situe dans le futur soit un événement, soit un état. Le choix dépend entièrement de la nature aspectuelle de la description. Hinrichs [1986] défend le même point de vue pour le *Simple Past* en anglais. Cependant, les temps du passé du français ne sont pas aspectuellement neutres. Comme le remarquent Kamp et Rohrer [1983], les phrases à l'Imparfait introduisent un état dans la représentation discursive, tandis que les phrases au Passé Simple réfèrent à un événement. Smith [1991], Vet [1994b] et d'autres se basent sur la différence aspectuelle entre le Passé Simple et l'Imparfait pour développer une analyse des temps du passé en français en termes de perfectivité et imperfectivité.

L'analyse développée par Vet [1994b] se fonde sur la structure grammaticale [ Temps [ Aspect\* [ description d'éventualité ]]] que j'ai adoptée ici. Il introduit des opérateurs aspectuels qui peuvent avoir la valeur imperfective (IMP), perfective (PRF) ou Parfait. Le Passé Simple et l'Imparfait sont traités comme des temps du passé ayant des valeurs aspectuelles différentes. La combinaison de l'opérateur temporel Passé définie dans (30b) avec la valeur IPF donne l'Imparfait (31a), la combinaison avec l'opérateur PRF donne le Passé Simple (31b) :

(31)

a. [ PAS [ IPF [ Marie descendre l'escalier ]]]  
Marie descendait l'escalier.

b. [ PAS [ PRF [ Jean s'endormir ]]]  
Jean s'endormit.

Selon Vet, l'aspect perfectif présente l'action comme complète, avec un début et une fin. L'interprétation prototypique de l'aspect imperfectif est de présenter l'action comme étant déjà en cours, et susceptible de se prolonger encore. Cette notion d'(im)perfectivité est proche de celle utilisée par Smith [1991], qui caractérise l'Imparfait comme un aspect imperfectif général, sans restrictions quant à la classe aspectuelle de la description d'éventualité sur laquelle il opère. Comme la définition de PAS en (30b) en fait un opérateur aspectuellement neutre, ce sont IPF et PRF qui font que (31a) décrit un état, et (31b) un événement.

Les caractérisations que donnent Smith et Vet des aspects perfectif et imperfectif sont forcément assez générales. Par conséquent, il est parfois difficile de déterminer la contribution exacte de l'opérateur aspectuel. Il existe notamment des exemples où la valeur aspectuelle du Passé Simple et de l'Imparfait ne semble pas aller au delà de l'information contribuéée par la description d'éventualité, cf. (32). La structure grammaticale de ces cas non marqués, selon le système de Vet, est donnée dans (33) :

(32)

a. Anne écrivit une lettre.

b. Anne était malade.

(33)

a. [ PAS [ PRF [ Anne écrire une lettre ] ] ]

b. [ PAS [ IPF [ Anne être malade ] ] ]

Les opérateurs IPF et PRF, dans (33a) et (33b), semblent vides de sens. La description d'éventualité dans (32a) est caractérisée comme un accomplissement, et dénote donc un ensemble d'événements. Rien que l'opérateur temporel PAS suffirait pour introduire dans le passé un événement avec son point culminant. Dans (32b), nous avons affaire à une description d'état, et l'opérateur temporel PAS seul pourrait affirmer que l'état a lieu avant le moment de la parole.

On pourrait rendre compte d'exemples du type (32) en postulant que les aspects imperfectif et perfectif dénotent des fonctions neutres dans les cas non marqués. C'est-à-dire que l'aspect imperfectif présente les événements comme des états, tandis qu'il dénote la fonction d'identité quand il s'applique à un état. L'aspect imperfectif serait donc l'analogue temporelle de la fonction *h*, définie par Link [1983]. *h* opère sur des individus et leur donne une valeur dans le domaine des quantités de matière, mais dénote la fonction d'identité quand elle s'applique à un objet qui est déjà dans le domaine des quantités de matière. L'aspect perfectif à son tour changerait les états en événements, mais dénoterait la fonction d'identité quand il s'applique à une description qui dénote déjà un événement. L'intuition que les opérateurs aspectuels dans (33) sont vides de sens s'expliquerait donc par le fait que, dans les cas non marqués, IPF et PRF s'interprètent comme la fonction d'identité.

En principe, cette analyse donne une interprétation satisfaisante aussi bien des cas marqués que des cas non marqués. Cependant, on peut se demander s'il est vraiment nécessaire d'introduire des opérateurs aspectuels IPF et PRF pour obtenir ce résultat. Smith et Vet reconnaissent tous les deux que la morphologie du Passé Simple et de l'Imparfait est composite, et qu'il est donc impossible de séparer la valeur temporelle de la contribution aspectuelle du temps. De plus, le contraste aspectuel en question n'est observé que dans les temps du passé et n'existe pas dans le Présent ou le Futur. Il s'ensuit qu'il n'y a pas d'évidence indépendante en faveur des opérateurs PRF et IPF dans le système des temps verbaux du français. Si cette hypothèse est correcte, il pourrait être préférable d'adopter une analyse du Passé Simple et de l'Imparfait qui rende compte de leur caractère aspectuel sans pour autant postuler des opérateurs perfectif et imperfectif explicites.

## 5.2 Contraintes aspectuelles

L'hypothèse que je développe ici part de l'idée que le français n'a pas d'opérateur temporel du passé aspectuellement neutre. La définition donnée dans (30b) est valable pour le *Simple Past* en anglais, mais le Passé Simple et l'Imparfait dénotent des opérateurs temporels du passé sensibles à la nature aspectuelle de la description sur laquelle ils opèrent : le Passé Simple s'applique aux événements, l'Imparfait aux états. Dans les cas non marqués, la description d'éventualité satisfait aux contraintes aspectuelles du temps. Dans les cas marqués, un processus de réinterprétation contextuelle est nécessaire pour rendre la phrase acceptable.

L'intuition derrière cette approche est donnée par la comparaison des temps du passé en français avec les déterminants *much/little* et *many/few* en anglais. Dans la section 2.2., j'ai signalé que *many* et *much/few* et *little* ont essentiellement la même interprétation. Cependant, *much* et *little* s'appliquent aux expressions non comptables, tandis que *many* et *few* opèrent uniquement sur les noms comptables. La combinaison de *much/little* avec un nom comptable est possible seulement si cette expression reçoit une interprétation dans le domaine des quantités de matière, grâce à la fonction *h*. Une fonction créant des individus délimités à partir de quantités de matière rend compte de la combinaison de *many/few* avec un nom de masse. La réinterprétation des substantifs est forcée par le contexte pour éviter une phrase inacceptable. Les restrictions de sélection de ces déterminants sont des propriétés idiosyncratiques de *many/few* et *much/little* et ne se retrouvent pas ailleurs dans le système des déterminants anglais.

Tout comme la forme des déterminants *many/few* et *much/little* varie selon la dimension comptable/non comptable au contraire de ce qui se passe pour les autres déterminants de l'anglais, les temps du passé du français sont sensibles à la distinction entre événements et états, tandis que les autres temps verbaux ne le sont pas. Au lieu de m'en tenir à la définition générale de l'opérateur du Passé PAS dans (30b), je propose donc les interprétations suivantes du Passé Simple et de l'Imparfait :

- (34)  
 a. PS :  $\lambda P \exists e [P(e) \ \& \ e < n]$   
 b. IMP :  $\lambda P \exists s [P(s) \ \& \ s < n]$

Dans les contextes où la description d'éventualité satisfait aux contraintes aspectuelles de l'opérateur temporel, l'interprétation est évidente. Considérons ci-contre la dérivation des cas non marqués (32a) et (32b) :

(35)

Anne écrivit une lettre  
 [ PS [ Anne écrire une lettre ] ]  
 $\exists e$  [Ecrire(anne,lettre,e) & e < n]  $\Leftrightarrow$   
 $\lambda P \exists e$  [P(e) & e < n]( $\lambda e'$  Ecrire(anne,lettre,e'))

/  
 PS  
 $\lambda P \exists e$  [P(e) & e < n]

\  
 Anne écrire une lettre  
 $\lambda e'$  Ecrire(anne,lettre,e')

(36)

Anne était malade  
 [ IMP [ Anne être malade ] ]  
 $\exists s$  [Etre-malade(anne,s) & s < n]  $\Leftrightarrow$   
 $\lambda P \exists s$  [P(s) & s < n]( $\lambda s'$  Etre-malade(anne,s'))

/  
 IMP  
 $\lambda P \exists s$  [P(s) & s < n]

\  
 Anne être malade  
 $\lambda s'$  Etre-malade(anne,s')

Les cas non marqués n'apportent pas d'information aspectuelle allant au-delà du caractère aspectuel de la description, parce que, suivant les définitions (34), le Passé Simple est utilisé pour rapporter des événements dans le passé, tandis que l'Imparfait opère sur des états.

### 5. 3. Réinterprétation contextuelle

Si un accomplissement se raconte à l'Imparfait, ou une activité/un état se combine avec le Passé Simple, il y a un conflit entre le caractère aspectuel de la description, et celui du temps verbal. Ce conflit peut être résolu par une réinterprétation de la description. Si le contexte et notre connaissance du monde sont en accord avec une réinterprétation qui satisfait aux contraintes aspectuelles de l'opérateur temporel, la phrase sera dite vraie. C'est dans ces cas marqués que nous observons les effets de sens liés aux transitions aspectuelles qui n'ont pas de réflexion morphologique ou syntaxique en français. Tout comme dans l'interprétation des adverbes de durée, la coercition joue donc un rôle important dans la sémantique des temps du passé en français. Par exemple, la combinaison d'un verbe d'état avec le Passé Simple demande une route à travers le réseau aspectuel qui permette de présenter l'état

comme un événement. Cela peut donner lieu à une interprétation inchoative (37a,b) ou à une situation délimitée dans le temps (37c,d) (voir [Molendijk, 1990] ) :

(37)

- a. Ils aperçurent l'ennemi. Jacques eut grand peur.
- b. "Chantez !" lui dit-il. Elle chanta.
- c. Jeanne d'Arc fut une sainte.
- d. Le concert fut formidable. Marie chanta et Jean l'accompagna au piano.

La combinaison d'un accomplissement avec l'Imparfait demande une transition qui présente l'événement comme un état. La coercition crée généralement une interprétation progressive (38a,b) ou habituelle (38c,d) :

(38)

- a. Quand Marie rentra, Pierre faisait la vaisselle.
- b. A 8 heures, Anne sortait lorsque le téléphone sonna.
- c. A cette époque-là, je faisais mes courses chez l'épicier du coin.
- d. Paul se couchait tard.

Les transitions aspectuelles peuvent donc être provoquées par un opérateur temporel qui est sensible à la distinction événement/état pour garantir l'introduction d'un référent discursif du type approprié. Comme ce processus de réinterprétation n'est pas marqué par la morphologie ou la syntaxe, et que l'interprétation choisie dépend du contexte, je préfère de nouveau exploiter les opérateurs  $C_{se}$  et  $C_{es}$  plutôt que d'introduire des opérateurs spécifiques. La structure grammaticale de (37a) et de (38a) par exemple est représentée dans (39) :

(39)

- a. [ PS [  $C_{se}$  [ Anne savoir la réponse ] ] ]
- b. [ IMP [  $C_{es}$  [ Pierre faire la vaisselle ] ] ]

L'interprétation des phrases (37a) et (38a) ne peut pas être dérivée directement des structures grammaticales (39). L'introduction des opérateurs  $C_{se}$  et  $C_{es}$  nous oblige à prendre en considération le contexte linguistique et extra-linguistique. L'interprétation des opérateurs  $C_{se}$  et  $C_{es}$  exige qu'on fasse un choix approprié parmi les fonctions de réinterprétation possibles qui correspondent avec les transitions aspectuelles libres en français (inchoativité, situation délimitée, progressif, habitualité, etc.). La dérivation de (39a) est donnée dans (40) ci-contre.

Si nous ne parvenons pas à présenter la description de façon qu'elle satisfasse aux contraintes aspectuelles du temps verbal, la phrase sera inacceptable dans le contexte donné.

(40)

Anne sut la réponse  
 [ PS [ C<sub>se</sub> [ Anne savoir la réponse ] ] ]  
 $\exists e \exists s$  [Savoir(anne,réponse,s) & e = [PHASE-PREP(s) ∨  
 INCHO(s) ∨ LIM(s) ∨ ...] & e < n]]

PS  
 $\lambda P \exists e [P(e) \ \& \ e < n]$

[ C<sub>se</sub> [ Anne savoir la réponse ] ]  
 $\lambda e' [\exists s$  [Savoir(anne, réponse, s) &  
 $e' =$  [PHASE-PREP(s) ∨ INCHO(s) ∨ LIM(s) ∨ ...]]]

C<sub>se</sub> Anne savoir la réponse  
 $\lambda Q \lambda e' [\exists s$  [Q(s) &  $\lambda s''$  Savoir(anne, réponse, s'')  
 $e' =$  [PHASE-PREP(s) ∨ INCHO(s) ∨ LIM(s) ∨ ...]]]

### 6. Adverbes de durée et temps du passé

Pour rendre compte des phrases (41), nous n'avons qu'à combiner l'interprétation des adverbes de durée développée dans la section 4. et l'analyse du Passé Simple et de l'Imparfait proposée dans la section 5. La structure grammaticale est donnée dans (42) :

(41)

- a. Anne joua du piano pendant deux heures.
- b. Anne écrivit une lettre en une demi-heure.

(42)

- a. [ PS [ pendant deux heures [Anne jouer du piano ] ] ]
- b. [ PS [ en une demi-heure [ Anne écrire une lettre ] ] ]

Les adverbes introduits par *pendant* opèrent sur des descriptions d'éventualités qui sont caractérisées comme des états ou des activités dont ils décrivent la durée sur l'axe temporel. Comme ils introduisent une délimitation de la situation, le résultat de l'application de l'adverbe est un ensemble d'événements. C'est sur cet ensemble d'événements qu'opère le Passé Simple dans (42a). Les adverbes introduits par *en* s'appliquent uniquement aux descriptions d'événements, et le résultat est également un ensemble d'événements sur lequel opère le Passé Simple dans (42b). Comme la description complexe est du type imposé par l'opérateur temporel, l'emploi du Passé Simple constitue le cas non marqué dans (41a) aussi bien que dans (41b). L'interprétation suit la structure grammaticale de près, ce qui mène à la dérivation de (42a) dans (43) :

(43)

Anne joua du piano pendant deux heures  
 [ PS [ pendant deux heures [ Anne jouer du piano ] ] ]  
 $\exists e [\exists t \exists s [\text{Jouer}(\text{anne},s) \ \& \ \text{Dur}(t) = \text{deux heures}$   
 $\ \& \ \text{Dur}(s) \geq \text{Dur}(t) \ \& \ e = \text{Lim}(s) \ \& \ e < n]]$

PS  
 $\lambda P \exists e [P(e) \ \& \ e < n]$

[ pendant deux heures [ Anne jouer du piano ] ]  
 $\lambda e' [\exists t \exists s [\text{Jouer}(\text{anne},s) \ \& \ \text{Dur}(t) = \text{deux}$   
 $\ \text{heures} \ \& \ \text{Dur}(s) \geq \text{Dur}(t) \ \& \ e' = \text{Lim}(s)]]$

pendant deux heures  
 $\lambda P \lambda e' [\exists t \exists s [P(s) \ \& \ \text{Dur}(t) = \text{deux}$   
 $\ \text{heures} \ \& \ \text{Dur}(s) \geq \text{Dur}(t) \ \& \ e' = \text{Lim}(s)]]$

Anne jouer du piano  
 $\lambda s' \text{Jouer}(\text{anne},s')$

Il est clair que la combinaison de l'adverbe de durée avec la description d'état aboutit à un ensemble d'événements, sur lequel le Passé Simple peut opérer sans problèmes. L'interprétation de (42b) est analogue à celle de (42a).

Cette caractérisation des phrases (41) implique que nous pouvons nous attendre à des effets de sens aspectuels dans le cas d'une combinaison des adverbes de durée et de l'Imparfait. En effet, les exemples (44) ne sont acceptables que dans une interprétation habituelle :

(44)

- a. Anne jouait du piano pendant deux heures.  
 b. Anne écrivait une lettre en une demi-heure.

(44a) ne décrit pas une instance particulière où Anne joue du piano pendant deux heures, mais affirme que c'est la durée habituelle de son jeu. De même, (44b) veut dire que chaque lettre écrite par Anne est finie en moins d'une demi-heure. Cette coercition est prédite par mes analyses. L'application de l'adverbe de durée crée une description d'événements, qui n'est pas du type aspectuel approprié pour que l'Imparfait puisse s'appliquer. Ce conflit provoque un processus de réinterprétation contextuelle qui fait que l'événement est présenté comme un état. La structure grammaticale des exemples (44) est donnée dans (45) :

(45)

- a. [ IMP [ Ces [ pendant deux heures [ Anne jouer du piano ] ] ] ]  
 b. [ IMP [ Ces [ en une demi-heure [ Anne écrire une lettre ] ] ] ]

Dans l'interprétation des structures (45), nous devons faire appel au contexte linguistique et extra-linguistique pour trouver une route à travers le réseau aspectuel qui permette de présenter l'événement comme un état. La partie pertinente de la dérivation de (45a) est donnée dans (46) :

(46)

Anne jouait du piano pendant deux heures  
 [ IMP [ C<sub>es</sub> [ pendant deux heures [ Anne jouer du piano ] ] ] ]  
 ∃s [ ∃e [ ∃t ∃s' [ Jouer(anne,s') & Dur(t) = deux heures &  
 Dur(s') ≥ Dur(t) & e = Lim(s') & s = [ ITER(e') ∨ PROC(e') ∨ ... ] &  
 s < n ] ] ]

/ \

IMP [ C<sub>es</sub> [ pendant deux heures [ Anne jouer du piano ] ] ]  
 λP∃s [ P(s) & s < n ] λs'' [ ∃e [ ∃t ∃s' [ Jouer(anne,s') & Dur(t) = deux  
 heures & Dur(s') ≥ Dur(t) & e = Lim(s') &  
 s'' = [ ITER(e) ∨ PROC(e) ∨ ... ] ] ]

/ \

C<sub>es</sub> [ pendant deux heures [ Anne jouer du piano ] ]  
 λQλs'' [ ∃e [ Q(e) & λe' [ ∃t ∃s' [ Jouer(anne,s') & Dur(t) = deux  
 heures & Dur(s') ≥ Dur(t) & e' = Lim(s') ] ] ]

Dans les exemples (44), la lecture habituelle est la façon préférée pour garantir que la description satisfasse aux contraintes aspectuelles de l'Imparfait. D'autres interprétations ne sont pas exclues, car il faut toujours prendre en considération le contexte plus large où figure la phrase.

### 7. Conclusion

Dans cet article, j'ai développé une analyse compositionnelle du système du temps et de l'aspect, qui nous permet de déterminer pour chaque phrase si elle introduit un événement ou un état dans la représentation discursive. La structure grammaticale [ Temps [ Aspect\* [ description d'éventualité ] ] ] rend compte de la distinction entre classe aspectuelle, opérateurs aspectuels et opérateurs temporels. C'est sur la base de cette structure syntaxique que j'ai développé la sémantique des descriptions d'éventualités données par la structure prédicat-arguments, des opérateurs aspectuels tels que le Parfait, des adverbes de durée, et des temps du passé en français.

La description d'éventualité dénote un ensemble d'événements ou d'états, selon qu'elle est caractérisée comme un accomplissement ou une activité/un état. Le Parfait, et les adverbes de durée sont interprétés comme des modificateurs de descriptions d'éventualités : ils opèrent sur des ensembles d'éventualités, et le résultat de leur application est un ensemble d'éventualités. Le Parfait opère aussi bien sur des états que sur des événements, mais les adverbes de durée sont sujets à des contraintes aspectuelles. Les adverbes introduits par *pendant* s'appliquent uniquement aux descriptions d'états. Ils mesurent la durée d'un état, et leur application

aboutit à l'ensemble des événements qui correspondent avec l'état délimité dans le temps. Les adverbes introduits par *en*, par contre, se limitent aux descriptions d'événements, et leur application ne change pas le caractère aspectuel de la description. Si la description ne satisfait pas aux contraintes aspectuelles de l'adverbe, un processus de réinterprétation contextuelle entre en jeu pour conserver l'acceptabilité de la phrase. Il suffit de trouver une route appropriée à travers le réseau aspectuel pour que la phrase soit interprétable dans le contexte. Je rends compte de ce processus de réinterprétation contextuelle au moyen des opérateurs de coercion  $C_{es}$  et  $C_{se}$ . Ces opérateurs ne sont pas exprimés par la morphologie ou la syntaxe, et leur interprétation est gouvernée par les transitions aspectuelles que la langue permet librement. Toute interprétation est bonne tant qu'elle est en accord avec le contexte linguistique et extra-linguistique.

Le Passé Simple et l'Imparfait sont interprétés comme des opérateurs temporels, et non comme des opérateurs aspectuels. Tout comme certains déterminants sont sensibles à la distinction comptable/non comptable, je suppose que le Passé Simple et l'Imparfait sont des opérateurs temporels sensibles au caractère aspectuel de la description sur laquelle ils opèrent : le Passé Simple s'applique uniquement aux événements, et l'Imparfait se limite aux états. Dans les cas où il y a un conflit entre le caractère aspectuel de la description et les contraintes aspectuelles du temps verbal, le processus général de réinterprétation contextuelle permet de sauver la grammaticalité de la phrase. Comme j'ai de toute façon besoin des opérateurs  $C_{se}$  et  $C_{es}$  pour rendre compte des restrictions de sélection des adverbes de durée, il n'est pas nécessaire de faire appel à des opérateurs aspectuels du type PRF et IPF. Il n'y a pas de motivation indépendante en faveur de la thèse que ces opérateurs existent en français. Mon analyse obtient donc l'interprétation correcte des cas marqués et non marqués avec un minimum d'outils techniques, ce qui est un avantage considérable par rapport à d'autres interprétations du Passé Simple et de l'Imparfait.

Une des prédictions qui dérive directement de mes analyses concerne la combinaison des adverbes de durée et des temps du passé. C'est là que l'on observe le mieux la force combinatoire et la flexibilité de cette approche.

*Département de Linguistique Générale  
Université de Stanford  
(Stanford, CA 94305-2150  
Etats-Unis)*

Appendice

*Transitions aspectuelles libres en français*  
(liste non exhaustive)

- PROG est une fonction de E à S, qui s'applique à des descriptions d'événements et crée des descriptions d'état telles que l'état est temporellement inclus dans l'événement, et décrit l'action comme étant en cours, comme un développement qui mènerait éventuellement à un point culminant. L'état n'inclut ni le début, ni le point culminant de l'événement.
  
- PROC est une fonction de E à S, qui s'applique à des descriptions d'événements et crée des descriptions d'état telles que l'état décrit le processus sous-jacent à l'événement sans faire référence à un point culminant inhérent.
  
- ITER est une fonction de E à S, qui s'applique à des descriptions d'événements et crée des descriptions d'état telles que l'état décrit un nombre indéfini de répétitions de l'événement.
  
- HAB est une fonction de E à S, qui s'applique à des descriptions d'événements et crée des descriptions d'état. HAB fonctionne comme un adverbe de quantification tel que *toujours* qui reste implicite, et s'interprète en termes de quantification à défaut.
  
- PHASE-PREP est une fonction de S à E, qui s'applique à des descriptions d'état et crée des descriptions d'événements telles que l'événement consiste en une phase préparatoire qui mène à l'état plus le changement de non-*s* en *s*, qui est à son tour conçu comme le point culminant d'un processus.
  
- INCHO est une fonction de S à E, qui s'applique à des descriptions d'état et crée des descriptions d'événements telles que l'événement décrit le début de *s*, c'est-à-dire le changement de non-*s* en *s*.
  
- LIM est une fonction de S à E, qui s'applique à des descriptions d'état et crée des descriptions d'événements telles que l'événement qui est constitué de l'état et de ses limites initiale et finale (c'est-à-dire le changement de non-*s* en *s* et le changement de *s* en non-*s*).

## Références bibliographiques

BACH (E.)

1986, "The Algebra of Events", *Linguistics and Philosophy*, 9, p. 5-16.

HINRICHS (E.)

1986, "Temporal Anaphora in Discourses of English", *Linguistics and Philosophy*, 9, p.63-82.

KAMP (H.) &amp; REYLE (U.)

1993, *From Discourse to Logic*, Dordrecht, Kluwer.

KAMP (H.) &amp; ROHRER (C.)

1983, "Tense in Texts", p. 250-269, in *Meaning, Use and Interpretation of Language*, R. Bäuerle, C. Schwarze, A. von Stechow, eds., Berlin, de Gruyter.

KRIFKA (M.)

1989, "Nominal Reference, Temporal Constitution, and Quantification in Event Semantics", p. 75-115, in *Semantics and contextual expressions*, R. Bartsch, J. van Benthem, P. van Emde Boas, eds., Dordrecht, Foris.

LINK (G.)

1983, "The Logical Analysis of Plurals and Mass Terms : A Lattice-Theoretic Approach", p. 302-323, in *Meaning, Use and Interpretation of Language*, R. Bäuerle, C. Schwarze, A. von Stechow, eds, Berlin, de Gruyter.

MOENS (M.)

1988, *Tense, Aspect and Temporal Reference*, thèse de doctorat, Université d'Edimbourg.

MOLENDIJK (A.)

1990, *Le Passé simple et l'imparfait : une approche reichenbachienne*, Amsterdam, Rodopi.

PELLETIER (J.)

1979, *Mass Terms : Some Philosophical Problems*, Dordrecht, Reidel.

RAMCHAND (G.)

1993, *Aspect and Argument Structure in Scottish Gaelic*, thèse de doctorat, Université de Stanford.

REICHENBACH (H.)

1980 (1947), *Elements of Symbolic Logic*, New York, Dover Publications.

SMITH (C.)

1991, *The Parameter of Aspect*, Dordrecht, Kluwer.

SWART (H. de) &amp; MOLENDIJK (A.)

1995, *A Theory of Negation in Narrative Discourse*, ms, Université de Stanford / Université de Groningen.

VENDLER (Z.)

1967 (1957) "Verbs and Times", p. 97-121, in *Linguistics in Philosophy*, Z. Vendler, ed, Ithaca, Cornell University Press.

VERKUYL (H.)

1972, *On the Compositional Nature of the Aspects*, Dordrecht, Reidel.

1993, *A Theory of Aspectuality : The Interaction Between Temporal and Atemporal Structure*, Cambridge University Press.

VET (C.)

1992, "Le Passé composé, contextes d'emploi et interprétation", *Cahiers de Praxématique*, n°9, p. 37-59.

1994a, "Future Tense and Discourse Representation", p. 49-76, in *Tense and Aspect in Discourse*, C. Vet et C. Vetters, eds., Berlin, De Gruyter.

1994b, "Petite grammaire de l'*Aktionsart* et de l'aspect", *Cahiers de Grammaire*, n°19, p. 1-17.

